

# La Société Coopérative d'Habitation à l'étroit à Lausanne

24H 2017-06-08

## Immobilier

**La SCHL, fondée en 1920, présente 67 nouveaux logements abordables à La-Harpe comme preuve d'un savoir-loger qu'elle souhaite développer dans tout le canton**

La Société Coopérative d'Habitation Lausanne (SCHL), fondée en 1920 afin d'améliorer les conditions de logement de la population, voit plus grand aujourd'hui. Son parc immobilier n'est pourtant pas négligeable puisqu'il compte, près de cent ans après sa création, 2044 appartements répartis dans 36 groupes d'immeubles, essentiellement à Lausanne.

Mais, en un siècle, le marché a lui aussi évolué. «Les terrains se font plus rares dans la capitale vaudoise, la concurrence est rude, y compris avec les autorités locales, qui ont pris le choix politique des coopératives d'habitants. Nous ne voulons pas nous battre contre des moulins», a expliqué ce mercredi Claude Waelti, président de la SCHL, alors qu'il mettait en avant 67 nouveaux appartements à La-Harpe comme preuve de son savoir-loger à prix abordable.

L'appel du pied de la SCHL au reste du canton est déjà bien amorcé. «Nous avons commencé à nous approcher des responsables politiques et administratifs des communes vaudoises pour leur faire connaître notre fonctionnement, notre solidité, notre savoir-faire ainsi que les opportunités que nous sommes en mesure de leur offrir», poursuit Claude Waelti. Et le président de la SCHL d'égrener une liste d'atouts: la capacité de la société à financer l'entier de ses projets, y compris les



**L'immeuble de la SCHL à l'avenue La-Harpe sera achevé en février 2019.** RICHTER DAHL & ASSOCIÉS



**L'ancien bâtiment, vieux de 85 ans, a été démoli.** RÉMY GINDROZ

études préalables, l'intégration des représentants communaux au sein des jurys qui choisissent les projets, sa loyauté envers ses partenaires, un endettement qui ne

représente que 60% de la valeur de construction de ses immeubles...

A titre d'exemple, la SCHL présentait ce mercredi une impor-

tante opération de démolition puis de reconstruction de logements sous-gare à Lausanne, pour 24 millions de francs. L'immeuble a déjà été détruit. Il se situait à l'avenue La-Harpe 39 depuis huitante-cinq ans et comprenait 50 logements à loyers abordables. Celui qui lui succédera en février 2019 offrira 63% de surface habitable supplémentaire répartie entre 67 appartements. «Nous demanderons un loyer mensuel de 1260 francs, auquel il faudra ajouter 80 francs de charges, pour un trois-pièces de 72 m<sup>2</sup>», avance Ilhan Büchler, directeur de la SCHL.

Pour rappel, il faut être sociétaire de la SCHL pour espérer louer un de ses appartements et se porter acquéreur de parts sociales en fonction du nombre de pièces louées.

**Laurent Antonoff**